

Selon l'énoncé de l'honorable député, l'affaire dont il propose la discussion se fonde sur la décision du comité exécutif de la ville de Montréal de discontinuer l'exploitation de «Terre des Hommes».

En décidant si une affaire doit être mise à l'étude d'urgence, l'Orateur doit tenir compte de la mesure dans laquelle la question concerne les responsabilités administratives du gouvernement. L'honorable député voudra bien, sur ce point, consulter le paragraphe 5 de l'article 26 du Règlement.

A mon sens, la motion de l'honorable député de Shefford ne remplit pas cette condition, puisque le sujet proposé ne tombe évidemment pas sous la compétence administrative du gouvernement fédérale. Je dois donc à regret, en venir à la conclusion que la motion ne peut être proposée à la Chambre.

[Traduction]

QUESTIONS ORALES

LE MINISTÈRE

LA DISCUSSION PUBLIQUE DES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT PAR LES MINISTRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au très honorable premier ministre une question inspirée par l'encouragement qu'il donne aux membres du cabinet de débattre en public la politique de défense. A-t-il l'intention d'encourager ses ministres à débattre en public d'autres politiques encore à l'étude, la politique économique en général, par exemple, et particulièrement le rapport de la Commission d'étude sur le logement, déposé à la Chambre hier?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous n'avons rien contre les débats en public sur le progrès économique ou sur les méthodes préconisées par les ministres pour l'accélérer. Notre gouvernement ne prévoit rien contre pareils débats.

Le très hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Sommes-nous en droit d'espérer que le ministre des Finances et le ministre des Transports seront encouragés à discuter entre eux de la suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, étant donné que le groupe d'étude, présidé par le ministre des Transports, s'est prononcé pour cette suppression, alors que le ministre des Finances semble s'y opposer? Pouvons-nous anticiper un débat à ce sujet?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, une petite mise au point s'impose. Je ne suis jamais contre une réduction fiscale. J'ai simplement dit que nous ne pouvions nous le permettre en ce moment.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Conformément au souhait du premier ministre de susciter la discussion au sein du cabinet, à la Chambre et dans tout le pays, afin de déterminer la politique gouvernementale à suivre, le gouvernement envisage-t-il d'adopter une tactique chère au regretté Mackenzie King, qui consistait à s'assurer de la porte que les moutons préféraient emprunter pour sortir de leur pâturage, afin de mener tout le troupeau par cette porte? (Exclamations)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le Règlement ne permet pas au député d'encourager de cette manière les débats à la Chambre.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a-t-il l'intention de faire du Canada un pays à deux politiques? (Exclamations)

Une voix: Comme votre parti à deux chefs?

LES AFFAIRES INDIENNES

LA COMMISSION DES RÉCLAMATIONS DES INDIENS

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? Il y a quelque temps, il a dit qu'il présenterait avant la fin du mois le bill visant à l'établissement d'une Commission des réclamations des Indiens. Comme c'est aujourd'hui le 30 janvier, est-il prêt à présenter ce bill ou peut-il nous dire quand il sera en mesure de le faire?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai utilisé le mot «j'espère» et, malheureusement, mes espérances n'ont pas encore été réalisées.

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous dire quand il espère réaliser ses vœux et si ses conseillers l'ont dissuadé de présenter le bill à cause des problèmes d'ordre constitutionnel? Si oui, qu'entend-il faire à ce sujet?